

CFA216 - Comptabilité internationale (niveau 2)

Présentation

Prérequis

Cette UE n'est accessible que dans le cadre du Master CCA en cours du soir et du samedi.

Sont autorisé.e.s à suivre cette UE :

- les candidat.e.s ayant validé la première année (M1) du master CCA du CNAM, c'est à dire ayant obtenu la totalité des UE (UA comprise) dans un délai de deux ans (exceptionnellement trois ans) à compter de septembre 2017 ;
- les candidat.e.s admis.es définitivement en deuxième année du master CCA du CNAM.

Cette UE ne peut être suivie en dehors du master CCA en cours du soir et du samedi.

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre les enjeux de l'harmonisation comptable internationale.
2. Lire et interpréter les états financiers établis en normes comptables internationales.
3. Être capable de mettre en oeuvre de manière précise les normes comptables internationales dans leur version la plus récente, en tenant compte des faits et circonstances spécifiques et des enjeux de leur déploiement.
4. Confronter les normes internationales avec les dispositifs normatifs étrangers ou nationaux en matière de théorie, de doctrine et de pratiques.
5. Participer à la recherche comptable sur les caractéristiques comparées des principaux systèmes d'information comptables et financiers nationaux et leur évolution

Programme

Contenu

1. Historique de la normalisation comptable internationale de 1973 à nos jours.
2. Enjeux et processus de régulation, cadres conceptuels comptables, méthodes et résultats de l'harmonisation comptable internationale (Union européenne, IASB)
3. Modalités d'élaboration des normes - *due process*
4. Analyse de nombreuses normes internationales d'information financière, en fonction des principaux enjeux comptables :
 1. la présentation des états financiers et la communication financière (IAS 1, IAS 7, IAS 33, IAS 34, IFRS 8)
 2. l'activité de l'entreprise (IFRS 15, IAS 12, IAS 21)
 3. l'évaluation et la comptabilisation des actifs (IAS 16, IAS 38, IAS 32, IFRS 9, IAS 36, IAS 40, IAS 41, IFRS 16)
 4. l'évaluation et la comptabilisation des passifs (IAS 32, IFRS 16, IFRS 9)
 5. les engagements de l'entreprise (IAS 37, IAS 19)
 6. les notions de contrôle et les regroupements (IFRS 10, IFRS 11, IAS 28, IFRS 3)

Des intervenants professionnels expérimentés présenteront les enjeux opérationnels de la normalisation comptable :

1. organisation du système d'information comptable et de la production des états financiers
2. mise en oeuvre du dispositif dans des contextes opérationnels complexes (Instruments financiers, financements structurés d'acquisitions internationales)

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

Mis à jour le 30-01-2024



Code : CFA216

Unité d'enseignement de type cours

10 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **75 heures**

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

Contact national :

EPN10 - Comptabilité financière et audit - Comptabilité et contrôle de gestion

292 rue saint Martin

75003 Paris

01 40 27 21 73

Chantal Charlier

secretariat.cca@lecnam.net

Réalisation d'un dossier de contrôle continu, impliquant l'analyse de la mise en oeuvre du dispositif normatif international.

Examen final comportant des cas pratiques d'analyse de politiques comptables.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Comptabilité internationale, Editions Vuibert, Paris, édition à jour	B. RAFFOURNIER, A. HALLER et P. WALTON
IFRS, IASCF, London, édition à jour	IASB
Code IFRS Normes et interprétations, Groupe Revue Fiduciaire, Paris, édition	Groupe Revue Fiduciaire
Pratique des normes IFRS, Dunod, Paris, 5ème édition	R. OBERT
Comprendre le reporting financier - Les IFRS accessibles	S. Lefrancq, E. Albertini
Consolidation	S. Lefrancq, E. Albertini, H. Kohler
Comptabilité internationale, environnement et société	I. Chambost, S. Lefrancq, édition Ellipses